

CHARTRE INFORMATIQUE

La mise à disposition au grand public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans les missions de service public de la Médiathèque.

Il s'agit notamment d'élargir les ressources documentaires disponibles et de permettre au plus grand nombre de s'approprier et de maîtriser ces technologies, dans le cadre personnel ou professionnel.

La présente Charte, associée au Règlement Intérieur de la Médiathèque, a pour objet de préciser :

- les conditions générales d'utilisation des moyens et des ressources informatiques de la Médiathèque (connexions à Internet et postes informatiques),
- les responsabilités des utilisateurs de ces ressources en accord avec la législation. Ces règles s'imposent à toute personne souhaitant utiliser les ressources informatiques mises à sa disposition par la Médiathèque.

Dans tous les cas, le personnel de la Médiathèque sera à la disposition des usagers pour une aide ponctuelle.

I – CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION

La Médiathèque met à disposition de ses usagers plusieurs types d'accès multimédia :

A) UN ACCES « CATALOGUE » [OPAC]

- Une consultation pour tous les publics de l'ensemble du catalogue de la Médiathèque est ouverte sur les ordinateurs des secteurs Adulte, Jeunesse et Musique,
- Le temps d'utilisation par personne peut varier en fonction de l'affluence. Il est laissé à l'appréciation des bibliothécaires.

B) DES ACCES « INTERNET ET RESSOURCES NUMERIQUES »

A partir de 7 ans, une consultation internet et de l'ensemble des ressources numériques est ouverte sur les postes de l'espace multimédia et de la salle de lecture.

De 7 à 14 ans, l'inscription est indispensable.

Pour les plus de 14 ans, la connexion est possible avec ou sans inscription à la Médiathèque.

Dans tous les cas il sera nécessaire de se présenter aux animateurs multimédia afin d'obtenir une session de connexion.

En cas d'affluence, la priorité sera donnée aux travaux de recherches documentaires et/ou professionnelles.

Le personnel de la Médiathèque se réserve le droit d'interrompre les connexions abusives, sur les réseaux sociaux par exemple.

Il existe 2 types d'accès :

CONSULTATION EXPRESS, pour tous (+ de 14 ans) :

- Plusieurs postes sont mis à disposition pour une utilisation express d'un maximum de 15 minutes, renouvelables en fonction de l'affluence,
- Un code d'authentification sera remis par les animateurs multimédia sur présentation d'une pièce d'identité ou de la carte d'adhérent de la Médiathèque
- Ces postes ne sont pas réservables.

CONSULTATION ETENDUE, pour les adhérents de la Médiathèque :

- Des postes réservables sont à disposition pour une utilisation longue.
- Lors de la première inscription, un code d'authentification sera délivré sur présentation de la carte d'adhérent. Il sera valable durant toute l'année d'adhésion à la médiathèque.
- Les réservations se font sur place auprès des animateurs multimédia.
- En cas de retard de plus de 15 minutes, la réservation du poste sera annulée.
- La durée d'utilisation est limitée à une heure par jour, mais pourra être prolongée en fonction de l'affluence.

B) UN ACCES « WI-FI »

Pour les +14 ans, la médiathèque propose une connexion sans fil dans les espaces signalés [logo wi-fi de la salle de lecture et du secteur Adulte :

- Cette connexion se fait sur les ordinateurs portables personnels des usagers.
- Elle est ouverte à tous sur simple demande d'un code d'authentification auprès des animateurs multimédia,
- Avant de se connecter, l'utilisateur s'engage à respecter les conditions générales d'utilisation sur l'interface de connexion.
- Un raccordement électrique est possible dans la mesure des prises disponibles. Cependant, il ne doit pas être une source de gêne ou de danger pour les autres usagers de la Médiathèque. Il est donc interdit de débrancher les ordinateurs publics ou d'autres appareils ou de tendre des câbles en travers des passages.
- Le son n'est autorisé qu'avec un casque ou des écouteurs à usage individuel.
- La sécurité informatique du matériel de l'utilisateur est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. Nous conseillons vivement d'équiper les ordinateurs portables des protections nécessaires contre les virus, intrusions et autres programmes espions.
- En cas de forte affluence, les bibliothécaires se réservent le droit de demander aux utilisateurs de céder leurs places.

Afin de préserver le calme et la tranquillité du jeune public, l'accès WI-FI n'est pas disponible dans le secteur Jeunesse.

II- USAGE DES SERVICES MULTIMEDIA

Il est rappelé que l'utilisation des ressources informatiques se fait dans le calme et le respect des autres utilisateurs de la Médiathèque.

Ainsi, les accès à Internet, aux ressources numériques et au réseau de la Médiathèque, qui répondent à des besoins spécifiques de service public, impliquent, pour chaque utilisateur,

Qu'il peut :

- Effectuer des recherches d'informations et de documents en complément des collections de la Médiathèque,

- Consulter le catalogue [OPAC] récapitulant l'ensemble des collections de la Médiathèque,
- Naviguer sur le Web
- Communiquer par courrier électronique en utilisant exclusivement l'accès de son fournisseur d'adresse électronique,
- Réaliser des documents avec la suite bureautique,
- Utiliser l'ensemble des logiciels de création disponibles,
- Enregistrer et/ou récupérer ses documents sur tout support de sauvegarde amovible (par exemple: clef USB, disque dur amovible). Cependant, une analyse à l'antivirus sera automatiquement lancée dès l'introduction du matériel et pourra donner lieu si nécessaire à la destruction de fichiers incriminés.
- Imprimer gracieusement jusqu'à 20 impressions par adhésion. Elles restent sous le contrôle des bibliothécaires.

En contrepartie, l'utilisateur s'engage à ne pas :

- Consulter des sites ou des documentaires proscrits : de nature pornographique ou sexuellement explicites, incitant à la violence, à la discrimination, la haine raciale ou contraires à la loi,
- Télécharger ou transférer des fichiers (service FTP),
- Utiliser les services peer-to-peer (échange de données entre particuliers) ou les jeux en réseau,
- Chercher à modifier des sites Web,
- Utiliser des messageries instantanées (par exemple Windows Live Messenger ou Skype) ou de participer à des dialogues en direct (Tchat), sous toutes ses formes,
- Effectuer des achats en ligne,
- S'introduire frauduleusement sur le réseau ou un autre ordinateur distant,
- Installer ses propres logiciels sur les postes,
- Modifier la configuration des postes, accéder aux fichiers systèmes, s'introduire dans les outils de configuration du réseau.

D'une manière générale, l'utilisateur s'engage à ne pas effectuer tout acte assimilé à du piratage ou du vandalisme informatique.

En cas de problème, le personnel de la Médiathèque peut être amené à accéder à tout ou partie des fichiers utilisateurs, à surveiller les activités des utilisateurs ou à intervenir dans le déroulement d'une tâche.

Il se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public ou qui ne respecterait pas les règles édictées.

Dans tous les cas, l'utilisateur peut signaler toute anomalie constatée au cours de son utilisation des postes informatiques sachant que seul le personnel est autorisé à intervenir.

Enfin, la Médiathèque prévient ses usagers que, malgré l'ensemble des filtres mis en place, certaines informations disponibles sur Internet peuvent être de nature choquante. Elle ne peut être tenue pour responsable du contenu des pages consultées.

III- CADRE LEGAL

Conformément à la loi du 23 janvier 2006 et au décret du 24 mars 2006 relatif à la conservation des données des communications électroniques, la Médiathèque conservera pour une durée d'un an les informations permettant d'identifier l'utilisateur et les données relatives aux fournisseurs et aux services utilisés.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au personnel d'accueil.

IV- RESPECT DE LA CHARTE

L'utilisation des postes informatiques (matériels, logiciels et accès Internet) est conditionnée par la lecture et l'acceptation de la présente charte, laquelle est affichée en permanence dans la Médiathèque.

Toute personne ne respectant pas cette présente charte pourra se voir interdire temporairement ou définitivement l'accès aux ressources informatiques par l'ensemble de l'équipe de la Médiathèque.